

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Restaurant & Pizzeria Au Merle Chantant chez Claudine Sàrl**, Rte de Chantemerle 58, 1763 Granges-Paccot
2.

Déclaration de faillite: 19.10.2009
3.

Suspension de faillite: 13.11.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.12.2009
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: exploitation d'un restaurant et d'un service traiteur.
(réf. sect. II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut

1700 Fribourg

00427947